

CORRESPONDANCE.

Remède contre la maladie des veaux et des moutons.

Monsieur le Rédacteur,

La lecture de votre *Gazette* me démontre de plus en plus que tous vos efforts tendent à vulgariser tout ce qui peut être utile aux agriculteurs.

Je serais heureux de pouvoir, dans les limites de ma bonne volonté, ajouter un épi pour grossir votre gerbe, car ma croyance, est que lorsque notre beau Canada comptera assez d'hommes dévoués pour porter à la connaissance de toutes les bonnes pratiques, sans chercher à faire de la science, il entrera dans une voie de prospérité qui ne le cèdera à aucun autre pays, malgré la rigueur de son climat.

M'occupant depuis peu d'années d'agriculture, j'ai eu beaucoup à souffrir de mon ignorance et j'ai essayé tous les procédés bons et mauvais qui sont venus à ma connaissance. Parmi les bons en voici quelques-uns que j'ai conservés, qui pourront peut-être faire rire vos lecteurs, mais je déclare que je les ai éprouvés et que j'ai obtenu les meilleurs résultats. Ce sont, j'en conviens, de vrais remèdes de bonne femme, ce qui ne prouve à mes yeux qu'une chose, c'est que les bonnes femmes connaissent de bonnes choses. Les voici :

1o. Il arrive aux jeunes veaux de prendre quelquefois tant de lait qu'ils en ont des indigestions qui leur donne la diarrhée, qui les fait dépérir et quelquefois périr. Dans ce cas, le remède suivant m'a toujours réussi :

On fait avaler, matin et soir, au veau, une cueillerée d'huile d'olive dans laquelle on a fait dissoudre une pincée de sel de nitre (azotate de potasse) ; substance qui se trouve chez tous les apothicaires.

2o. Lorsque les moutons mangent des fourrages verts humides, ils se météorisent ; c'est-à-dire qu'ils eussent au point de devenir comme de véritables tambours et la mort s'en suit toujours, si on ne leur administre de prompts remèdes. Un moyen sûr de les sauver est de leur mettre une pincée de tabac à priser sur la langue. Dans quelques minutes, ils éprouvent un mieux sensible.

On dit qu'en augmentant la dose, le tabac produit le même bon effet sur les bêtes à cornes.

Puisse, Monsieur le Rédacteur, ces quelques lignes être utiles à vos nombreux lecteurs.

Montréal 25 Juin 1866.

J. G.-B.

Prix décernés aux élèves de l'École d'agriculture de Sainte Anne.

La distribution des prix à l'École d'agriculture de Ste. Anne a eu lieu le 5 du présent, à 7 heures du soir, en présence de plusieurs messieurs du clergé, d'un bon nombre d'hommes de profession et de plusieurs cultivateurs.

Un des premiers élèves de l'institution ouvrit la séance par un discours analogue à la circonstance. Après avoir parlé des douces émotions qu'éprouve un jeune homme à une distribution de prix, surtout lorsque par son application et son aptitude au genre de travail auquel il s'est livré, il est assez heureux pour prétendre à quelques-uns de ces prix, il fit ressortir avec avantage les heureux effets que les récompenses ont produits, dans tous les siècles, sur l'avancement de l'agriculture.

Ce discours fut suivi de la lecture, par des élèves, de quatre

compositions qui avaient été trouvées dignes d'être inscrites au cahier d'honneur. Ces lectures sur des sujets tout pratiques furent bien goûtées par les cultivateurs présents.

La distribution des prix, faite par monsieur le Supérieur du Collège de Ste. Anne vint immédiatement après.

Parmi les récompenses qui furent accordées dans cette circonstance, une d'elles mérite une mention toute spéciale. Nous voulons parler d'une médaille d'argent accordée par la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, à l'élève qui, par son application constante, par sa soumission et ses succès dans les différentes branches de l'enseignement, a su satisfaire pleinement ses supérieurs et ses professeurs. Cette récompense, si digne d'envie, a été méritée par M. Augustin Philéas Fortin, élève de 2de année, de l'Islet, et lui a été présentée par son vénérable curé, M. Frs. Xavier Delège.

Les autres récompenses furent distribuées dans l'ordre suivant :

EXCELLENCE— *Prix* : George Gadbois, *Mention honorable*, Pierre Valois, Augustin Fortin et Michel Gauvin.

AGRICULTURE THÉORIQUE, Elèves de 2de année — *Prix* : Auguste Gagné. *Mention honorable*, Augustin Fortin et Michel Gauvin.

Elèves de 1ère année — *Prix* : Pierre Valois. *Mention honorable*, George Gadbois et Damase Le-Roy.

GRAMMAIRE FRANÇAISE, élèves de 1ère année — *Prix* : Pierre Valois. *Mention honorable*, George Gadbois et Jacques Cartier.

ARITHMÉTIQUE AGRICOLE, Elèves de 1ère année — *Prix* : George Gadbois.

GÉOMÉTRIE AGRICOLE, Elèves des deux années — *Prix* : Augustin Fortin. *Mention honorable*, George Gadbois, Damase Le-Roy et Ls. Alfred Paquet.

DROIT RURAL, élèves des deux années — *Prix* : George Gadbois. *Mention honorable*, Jacques Cartier.

PLAIN-CHANT, Elèves des deux années — *Prix* : Cyprien Langlois. *Mention honorable*, Pierre Valois et Ernest Ouellet.

AGRICULTURE PRATIQUE, élèves de 2de année — *Prix* : Augustin Fortin. *Mention honorable*, Michel Gauvin et Cyprien Langlois.

Elèves de 1ère année — *Prix* : George Gadbois. *Mention honorable*, E. Ouellet, Pierre Valois, Damase Le-Roy, L. A. Paquet.

SOIN DU DÉTAIL, élèves de 1ère année — *Prix* : Ernest Ouellet et Damase Le-Roy. *Mention honorable*, George Gadbois, Pierre Valois, Jules Dupuis et Eugène Larue.

EXERCICES MILITAIRES — *Prix* : Pierre Valois. *Mention honorable*, George Gadbois, Michel Gauvin, Aug. Fortin, Auguste Gagné, E. Ouellet, Damase Le-Roy, Cyprien Langlois, Eugène LaRue et Téléphore Lacasse.

La distribution des prix terminée, le directeur de l'institution, M. Frs. X. Méthot, distribua des certificats de 1ère et 2de année, aux élèves qui se trouvent ci-dessous désignés. Voici les conditions auxquelles un élève de 1ère année peut obtenir son certificat : il doit avoir conservé au moins les $\frac{3}{4}$ des points accordés à la théorie et à la pratique du cours d'agriculture. Quant au certificat de 2de année, il ne s'accorde qu'à celui qui a conservé au moins les $\frac{3}{4}$ des points, dans le cours d'agriculture, et le $\frac{1}{2}$ des points accordés à toutes les matières de l'enseignement.

Le nombre des élèves pendant le cours de l'année a été de dix-huit.

CERTIFICATS DE 1ÈRE ANNÉE — George-Antoine-Olivier Gadbois, de St. Césaire, district de St. Hyacinthe ; Pierre G. Valois, de la Pointe-Claire, district de Montréal ; Damase Le-Roy, de St. Valier, district de Montmagny ; Pierre-